

Interpellation

~~QUESTION ORALE~~ DE MME. DELPHINE CHABBERT, DÉPUTÉE DU GROUPE SOCIALISTE

À MADAME BARBARE TRACHTE, MINISTRE-PRESIDENTE DU COLLEGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE (COCOF), CHARGÉE DE LA PROMOTION DE LA SANTE, DE LA FAMILLE, DU BUDGET ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Concernant « **L'accord de coopération historique concernant l'EVRAS** »

Madame la Ministre,

Je vous interroge régulièrement sur l'EVRAS ici en commission plénière. Comme vous le savez, la vie relationnelle, affective et sexuelle est fondamentale pour chaque individu. La manière dont chacun se développe sur le plan relationnel, affectif et sexuel dépend en grande partie d'éléments biologiques et psychologiques, mais aussi d'éléments culturels, historiques, sociaux et éthiques. C'est pour cette raison que l'école a un rôle à jouer dans ce développement, non sans conséquence puisque cela peut parfois générer des croyances négatives, des stéréotypes ou des inégalités.

La crise sanitaire a chamboulé les politiques de prévention dont les animations en éducation à l'EVRAS : le corps enseignant a privilégié l'organisation des essentiels, laissant souvent les animations de côté durant la période de crise. Des associations de terrain m'ont confirmé que très peu d'animations avaient été organisées depuis la crise et qu'elles étaient demandées dans un contexte d'urgence, pour répondre à une problématique, et non en guise de prévention.

L'EVRAS est essentielle lorsqu'on sait que l'éducation joue un rôle crucial dans la prévention des violences, du sexisme, l'apprentissage du consentement et enfin, dans la lutte contre les discriminations liée à la LGBTQIA+phobie.

Récemment, vous êtes parvenue avec vos collègues Christie Morreale et Caroline Désir à un accord de coopération historique concernant l'EVRAS et je vous en félicite ! Avec un budget structurel de 4.8 millions d'euros, tous les élèves de 6^{ème} primaire et 4^{ème} secondaire et de la Fédération Wallonie-Bruxelles peuvent désormais bénéficier des animations EVRAS.

Permettez donc que je vous pose les questions suivantes :

- Quels sont les moyens qui seront mis en œuvre pour s'assurer que les élèves aient bien des animations EVRAS ?



PARLEMENT
BRUXELLOIS

- L'analyse budgétaire sur la généralisation de l'EVRAS que vous avez confiée au département d'économie le DULBEA de l'ULB prévoyait plusieurs scénarii. Lequel avez-vous privilégié ?
- Quels sont les critères pour disposer du label EVRAS ?
- Les Centres de planning familial sont-ils labellisés d'office ?
- Avez-vous tenu compte des recommandations faites dans « *le guide pour l'EVRAS : Balises et apprentissages* » à destination des acteurs et actrices de l'EVRAS ? Dans l'affirmative, quelles sont les recommandations qui ont retenu l'attention de votre cabinet ?
- Quelle place accordez-vous au travail de terrain et aux productions des stratégies concertées EVRAS dans la mise en œuvre de vos politiques EVRAS ?

Je vous remercie pour vos réponses, Madame la Ministre-Présidente.

Delphine CHABBERT

Députée